



# **Compte rendu CDAS** **du 30 avril 2026**

## **Point 1 : Approbation du procès-verbal du CDAS du 05/12/2025**

**PV CDAS du 05/12/2025 non finalisé. Le vote n'a donc pas pu être effectué.**

## **Point 2 : Point d'information sur le CNAS du 10 mars 2026**

Le budget au niveau national est globalement maintenu par rapport à l'année dernière (120 millions d'euros).

Sur ce total, près de 106 millions d'euros sont alloués à l'action sociale (55 % pour la restauration et 18 % pour les vacances enfants, les budgets principaux puis les budgets plus limités tel que le logement, les aides financières (service social), les aides à la parentalité, les actions locales,...).

**Les représentants de la CGT constatent que pour le plus gros poste de dépense, la restauration, l'augmentation des coûts est supporté par les agents (le prix du repas harmonisé passe de 6,15 € pour 2025 à 6,70 € pour 2026).**

**Notre revendication est l'augmentation du budget afin d'absorber l'augmentation générale des coûts et plus particulièrement concernant la restauration un reste à charge pour l'agent qui tende vers celui des agents du ministère de l'intérieur soit 2,75 € en 2026.**

**La réponse de la présidente du CDAS est qu'il faut motiver le plus grand nombre d'agents pour manger au RIA ce qui diminuerait les coûts.**

## **Point 3 : Présentation de la note d'orientation 2026**

Les subventions interministérielles 2026 pour séjours enfants sont maintenues à un même niveau que 2025 mais le coût salarial augmente (BAFA) et donc la part vacances enfants diminue mécaniquement.

L'assistant de service social pour le Lot et Garonne fait remarquer qu'une aide financière peut être possible pour faciliter les envois des enfants en colonie de vacances.

Le volet logement social : le logement est en principe temporaire, il concerne les nouveaux arrivants, les agents avec des petits budgets ou ayant des problèmes familiaux.

L'aide à la parentalité, notamment pour les réservations de places en crèche, est peu utilisée dans notre département.

Au niveau local, le site internet de l'action sociale 47 permet aux agents d'être informé de l'actualité sociale en Lot-et-Garonne.

**Les représentants de la CGT font observer qu'il serait judicieux de doubler l'information quand elle est importante par l'envoi de courriels aux agents (notamment les sorties proposées et les sujets concernant l'arbre de Noël).**

**La présidente du CDAS et la déléguée à l'action sociale en conviennent cependant la Direction souhaite limiter l'envoi de mails. La présidente indique donc que des**

**communications par mail à tous les agents seront bien faites pour les sujets importants comme les sorties mais il ne sera plus fait d'envoi de mail sur les sujets liés à la restauration car le menu du RIA est publié sur facebook et l'Aubade fera l'affichage dans son restaurant des menus spéciaux.**

En local, le bénéfice d'un psychologue n'est pas jugé nécessaire notamment par l'existence de lien internet ministériel et d'une ligne téléphonique dédiée (n° vert).

**Les représentants de la CGT demandent la communication des éléments de comparaison avec les démarches engagées au sein des autres départements de la région comme cela est promis dans cette note d'orientation.**

**La déléguée de l'action sociale 47 nous explique que les travaux sont en cours et qu'une restitution nous sera effectuée ultérieurement.**

## **Point 4 : CAL 2026 – Actions sociales (sorties, soutien scolaire, arbre de Noël...)**

### Répartition du Crédit de l'Action Sociale Locale (CAL)

Le CAL 2026 est d'un total de 16 500 €.

Sur 16500 euros de CAL, la répartition devrait, selon le prorata de l'effectif, se constituer ainsi :

- 9 207€ alloués aux enfants (230 enfants de 0 à 17 ans soit près de 56 % du CAL)
- 4 405,50€ alloués aux actifs (428 agents soit 26,7%)
- 2 887,50€ pour les retraités (830 retraités soit 17,5%)

(NB : Subvention de 36,82€ par enfant, 9,57 par actif et 3,19€ par retraité).

### Sortie actifs

Plusieurs sorties ont été envisagées mais après discussion et consultation des devis, la sortie du gouffre de Padirac et visite de Rocamadour est retenue, avec une participation du CAL d'environ 2 200€ et une participation par agent autour de 15€ (une prestation supplémentaire « Rocher des aigles » dans l'après midi de cette sortie est envisagée mais reste à chiffrer).

### **Vote CGT et Solidaires : POUR**

*L'option de sortie au Futuroscope retient tout de même l'attention des représentants du CDAS. Mais étant donné la durée nécessaire à la préparation de telle sortie et au coût pour les agents, il est envisagé d'étudier cette option pour l'année prochaine en faisant un sondage au préalable auprès des agents pour voir leur intérêt en leur précisant le coût approximatif de la participation qu'ils devront déboursier.*

### Sorties retraités

Deux sorties ont été retenues, il s'agit de l'excursion à Salies de Béarn et la découverte du caviar périgourdin (Neuvic). La déléguée de l'action sociale 47 nous explique que les retraités sont prêts à participer plus (autour de 60€ par sortie) mais tiennent à faire deux sorties.

### **Vote CGT et Solidaires : POUR**

### Soutien scolaire

L'abonnement « MOZAÏC » coûte 1 700€, on compte 430h de connexion par semaine. L'application est plus utilisée par les élèves et étudiants qui ont des épreuves de fin d'années à passer.

### **Vote CGT et Solidaires : POUR mais retour pour l'année attendu**

### Chèque rentrée

Cela concerne les enfants de 15 ans ; budget prévisionnel autour de 800€.

### **Vote CGT et Solidaires : POUR**

## Noël 2026

Le budget estimé pour l'arbre de Noël est de 9 000€.

Après plusieurs propositions, l'arbre de Noël au MONKY est retenue (devis de 3 000€), forfait avec Kid park et Jump Park, goûter, gestion de la réception et stockage des cadeaux et père Noël. Une pré-inscription par courriel est envisagée.

### **Vote CGT et Solidaires : POUR**

*Pour cette année les représentants ont fait le choix de la nouveauté avec la réservation du Monkey, un sondage sera fait pour connaître la satisfaction des agents sur cette formule.*

*De plus, cette option permet de maintenir le soutien scolaire encore pour cette année mais le maintien de celui-ci est menacé par le budget contraint et l'augmentation des coûts pour l'arbre de Noël étant donné le prix de plus en plus élevé des spectacles.*

## Reliquats

S'il reste des reliquats après ces activités et selon le montant, il est envisagé :

- Chèque cadeaux aux 15-17 ans et/ou actifs sans enfants

ou

- Animations supplémentaires au Monkey

**Le vote CGT et Solidaires se fera en dématérialisé pour choisir l'option**

## Point 5 : Questions diverses

**Demande par la CGT** d'un calendrier prévisionnel semestriel des CDAS et GT. Accord de la présidente.

**Intervention de la CGT** concernant l'augmentation du coût du salarié de la cantine de Villeneuve sur Lot, la charge va doubler et ne pourra pas être absorbé par la cantine, la prévision de résultat pour l'année 2026 est en négatif.

Réponse de la présidente du CDAS et de la déléguée : Une demande de prise en charge de ce salaire doit être faite auprès de Bercy. Mme la présidente indique qu'une réunion devrait être organisée pour réunir les responsables du bureau de la cantine de Villeneuve avec le responsable des ressources humaines et la déléguée afin que la cantine puisse bénéficier de ce à quoi elle a droit. Les représentants de la CGT regrettent que les représentants de la cantine n'aient pas été informés plus tôt de cette possibilité de prise en charge du salaire de l'employé.

### **Les élus CGT en CDAS**

**Béatrice GRIMAL – Françoise REJOL – Pascal CABIANCA**

Email: [cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

## Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom : .....

Adresse administrative : .....

Grade : .....

Echelon/Indice : .....

Mel : .....

Temps partiel : .....

Date: .....

Signature,



**A renvoyer à l'adresse mail : [cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr)**